



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73599

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le rapport d'information sénatorial n° 419 intitulé « La politique de lutte contre le cancer », présenté par MM. Claude Huriet et Lucien Neuwirth, de la commission des affaires sociales. Les auteurs proposent pour améliorer la prise en charge psychologique, financière et sociale du malade de : procéder, tant dans le secteur libéral que dans le secteur hospitalier sous dotation globale, à une valorisation tarifaire adaptée de la consultation d'annonce du diagnostic ; engager un effort significatif pour adapter les effectifs de psycho-oncologues aux besoins constatés ; établir un bilan précis du plan national de lutte contre la douleur (1998-2000) et définir, si nécessaire, les mesures correctrices appropriées dans les meilleurs délais ; évaluer le coût, pour l'assurance maladie et les mutuelles, de l'amélioration du remboursement des produits essentiels à la vie quotidienne des malades ; apprécier, notamment à partir de quelques expérimentations locales, les avantages d'un « guichet unique » d'assistance sociale aux malades du cancer, sur le modèle de « l'agence cancer » de la ville de Paris ; développer l'assistance sociale aux malades hospitalisés ; informer et accompagner les familles lors du retour du malade à son domicile et s'assurer que les malades en phase terminale bénéficient, chez eux, de soins palliatifs, conformément à la loi ; étudier les conditions d'une adaptation de la législation relative aux arrêts pour longue maladie, afin de prendre en compte l'allongement de la durée de vie des malades atteints du cancer ; étendre la réflexion engagée par le rapport Belorgey sur « l'assurabilité » des malades du Sida à l'ensemble des personnes atteintes d'une maladie longue et invalidante et, notamment, du cancer ». Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73599

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1062